

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Avril 2021

Absents excusés : Pierre-Yves JACQUOT (procuration à Christian VITU), Bruno MOUGIN (procuration à Jean-Luc BOUTIN), Isabelle GEHIN (procuration à Jean-Pierre ROUSSEL)

Absente non excusée : Cathy BRAND

Secrétaire de séance : Gérard TALIELTI

Approbation du Conseil Municipal du 09 Mars 2021 : voté à l'unanimité.

Délégations de Monsieur le Maire :

- Lave-linge et sèche-linge pour le groupe scolaire : Sàrl David LIMA : 1049.70 €
- Ordinateur secrétaire 3 : Process Informatique : 1098.88 €
- Fauteuil et bureau secrétaire 3 : Bureau Vallée : 768 €
- Contrat illuminations : CITEOS : 2160 €
- Echelle et escabeau : DORAS : 906 €
- Ordinateur secrétaire 2 + installation système de sauvegarde : Process Informatique : 2222.52 €
- Ordinateur accueil collectif de mineurs : Process Informatique : 1439.05 €

Arrivée de Cathy BRAND à 20h07.

Décisions modificatives :

Une décision modificative (DM) a pour objet d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP).

Elle prévoit et autorise les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget primitif.

Il est proposé de réajuster les crédits et débits ouverts sur les BP investissement et fonctionnement afin de prendre en charge les opérations de transfert du budget eau à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, ainsi que le plan de relance national de la forêt :

BP INVESTISSEMENT :

Dépenses :

1068 : transfert eau : 42 568.89 €

2117 - 87 : plan de relance forêt : 30 000.00 €

Recettes :

1068 : transfert eau : - 42 568.89 €

1328 - 87 : subvention plan de relance forêt : 19 000.00 €

1641 : emprunt : 200 000 €

21 : virement de la section de fonctionnement : - 103 862.22 €

BP FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

678 : transfert eau : 57 545.98 €

23 : transfert investissement : - 103 862.22 €

22 : dépenses imprévues : - 11 229.74 €

Recettes :

7788 : transfert eau : - 57 545.98 €

Voté à l'unanimité.

DIA 1^{er} Trimestre 2021 :

Le registre des déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} trimestre 2021 a été présenté au Conseil Municipal.

Subventions Communales aux associations 2021 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les subventions telles que présentées sur le tableau ci-dessous :

DEMANDEURS	Accordé 2021
Association des Amis de l'ABRI	150
Bibliothèque de l'Hopital	100
Club des Chanterelles	300
LA PREVENTION ROUTIERE	100
USAAR	400
ADAVIE	200
FAVEC 88	50
ASSOCIATION LE MAQUIS DU HAUT DU BOIS	100
TOTAL	1400

Voté à l'unanimité.

Taux des deux taxes :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE le taux des taxes locales comme suit :

Taxe Foncière Bâti : 37.46 % des bases notifiées

Taxe Foncière Non Bâti : 23.92 % des bases notifiées.

Les taux restent identiques à ceux de l'année 2020.

Voté à l'unanimité.

Plan de relance national d'une partie des peuplements de la forêt communale :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le volet renouvellement forestier de son plan de relance, l'Etat dédie 150 millions d'euros pour aider les propriétaires forestiers, publics ou privés, à renouveler leurs forêts pour garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans le contexte du changement climatique en orientant la sylviculture vers le développement du bois d'œuvre. L'objectif étant d'améliorer, adapter ou reconstituer 45 000 ha de forêts avec environ 50 Millions d'arbres.

Il poursuivra en mentionnant qu'afin de participer à ce dispositif, un travail a été mené en commun avec l'ONF en vue de constituer un programme de travaux cohérents à hauteur de 31 760 € HT qui pourrait être aidé à hauteur de 19 000 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le principe de la réalisation de ce programme de travaux et de l'autoriser à missionner l'ONF en vue du montage du dossier de subvention correspondant.

Voté à l'unanimité.

Fiscalisation de la participation communale au SIVUIS :

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer POUR ou CONTRE la fiscalisation de la contribution communale 2021 au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion des services d'incendie et de secours du secteur de Remiremont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce POUR la fiscalisation.

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi permanent pour un accroissement saisonnier d'activité :

Compte tenu des congés pris par les agents titulaires, il convient de créer un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité d'un emploi à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le recrutement aura lieu à compter du 01/07/2021 pour une durée de neuf semaines et la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 350 du grade d'adjoint technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter l'agent et à signer le contrat de travail.

Voté à l'unanimité.

Autorisation signature convention AGACI :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer une convention pour la réalisation de chantiers d'insertion avec l'association GACI.

Dans le cadre de cette convention, l'association GACI met à disposition une équipe de salariés qui aura pour mission d'exécuter différents travaux de débroussaillage, bûcheronnage, paysager et de peinture.

La convention est prévue pour l'année 2021 et pour une durée maximale de 500 heures.

Une participation financière de 17 € par heure et par salarié sera demandée à la commune. Le matériel est fourni par l'association GACI.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Vosges télévision est venue faire un reportage sur Raon aux Bois. La rediffusion est prévue le 23 Avril à 19h.
- Une demande de dispositif surveillance du village, caméras, est en cours.
- Un point sur les demandes pour le SICOVAD va être réalisé avant la rencontre avec cet organisme.
- La mairie est équipée d'un nouveau système de téléphonie.
- Un devis par l'ONF pour le parcours de santé est en cours de finalisation.
- La réunion actions sociales se réunira le mardi 20 Avril à 17 heures.
- Une opération de calorifugeage des tuyaux des chaufferies des appartements de la Racine, de la mairie et des appartements les Marronniers a été réalisée par l'entreprise Ecohabitat pour un montant égal à zéro euro.
- L'étude de régulation du chauffage du groupe scolaire est en cours
- Suite aux décisions gouvernementales et à la fermeture des services, le personnel du périscolaire et de l'entretien a été placé en autorisation spéciale d'absence. Une permanence est en place pour effectuer le ménage et la désinfection de la mairie.
- Le logiciel de réservation restauration scolaire et périscolaire est commandé. Les parents seront avisés de la mise en place.
- La cérémonie de la déportation le 25 Avril est maintenue en comité restreint.
- Une demande de devis est en cours pour la réfection de l'aire de jeux.
- La société CITEOS doit être recontactée afin de réaliser la programmation de l'éclairage public.
- La réalisation des parterres de fleurs est en cours. Une commande supplémentaire de fleurs pour les bacs sera faite à Rville aux Chênes.
- Céline VUILLEMIN émet le souhait d'installer un bac à compost à la sortie du cimetière.
- Le marché nocturne envisagé le 01 Mai est annulé.
- Des devis ont été demandés à trois entreprises pour les travaux routiers ainsi que pour le fauchage des bords de route.
- La rampe de la MAM est terminée et le garde-corps est en cours de réalisation.
- Le désherbage du cimetière est en cours.

Fin de séance à 22h48.